

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 02471
Numéro SIREN : 434 566 238
Nom ou dénomination : OUALALOU+CHOI SARL

Ce dépôt a été enregistré le 06/12/2018 sous le numéro de dépôt 117186



20181171862017

DATE DEPOT : 06/12/2018

N° DE DEPOT : 117186

N° GESTION : 2001B02471

N° SIREN : 434566238

DENOMINATION : OUALALOU+CHOI SARL

ADRESSE : 53 boulevard de Strasbourg 75010 Paris

MILLESIME : 2017

OUALALOU + CHOI

S.A.R.L au capital de 50 000 euros .

Siège social :
53, boulevard de Strasbourg
75010 PARIS

RCS DE PARIS B 434 566 238

Greffe du tribunal
de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :

10 DEC. 2018

Sous le N° :

M7186
J

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE ORDINAIRE DU 17 MAI 2018

L'an deux mille dix-huit
Le dix-sept mai à quinze heures

Au siège social à Paris 10ème – 53 boulevard de Strasbourg

Les associés de la société OUALALOU + CHOI, société à responsabilité limitée au capital social de 50 000 euros, ayant émis 500 parts sociales de 100,00 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire sur convocation de la Gérance.

Sont présents :

- Mme CHOI Linna, titulaire de	249 parts
- M. OUALALOU Tarik, titulaire de	<u>251 parts</u>
Total	500 parts

Représentant 100 % du capital social

Mme CHOI Linna, en sa qualité de gérante associée de la société, préside la réunion.

La Présidente constate que la totalité des associés sont présents et qu'en conséquence ils peuvent délibérer.

La Présidente dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- le rapport de la gérance,
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017
- le texte des résolutions proposées

Elle déclare que ces mêmes pièces ont été communiquées aux associés dans les délais légaux ; ce dont l'Assemblée lui donne acte, puis la Présidente rappelle que l'ordre du jour de la présente Assemblée est le suivant :

- lecture du rapport de gestion sur l'activité de la société
- approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017
- quitus de la Gérance

k

- affectation des résultats
- ratification de la rémunération de la Gérance
- pouvoirs en vue des formalités

La Présidente donne ensuite lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion. Après divers échanges de vue, et personne ne demandant plus la parole, elle met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels clos le 31 décembre 2017, approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017, lesquels font apparaître **un bénéfice net comptable de 224 595,26 euros**

En conséquence, l'Assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la Gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des associés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale prend acte qu'il n'y pas eu de distribution de dividendes lors de l'exercice précédent.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des associés.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L.223-19 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des associés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale décide de ratifier la rémunération brute allouée à la Gérance, ainsi que le montant global des charges sociales en découlant.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017, la société a pris en charge une somme de 37 000,00 (trente-sept mille) euros pour la rémunération de Madame CHOI Linna.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017, la société a pris en charge une somme de 37 000 (trente-sept mille) euros pour la rémunération de Monsieur OUALALOU Tarik.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017, la société a prise en charge la somme de 57 884,77 euros représentant les charges sociales pour Madame CHOI Linna et de Monsieur OUALALOU Tarik.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des associés.

Mme CHOI Linna s'étant abstenue pour le vote de sa rémunération et des charges sociales liées.

M. OUALALOU Tarik s'étant abstenu pour le vote de sa rémunération et des charges sociales liées.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport de gestion établi par la Gérance, décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élevant à la somme de 224 595,26 euros de la manière suivante :

Affectation en report à nouveau antérieurement de 616 827,86 euros et ainsi doté à 841 423,12 euros.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des associés.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal des présentes délibérations pour accomplir toutes formalités qu'il appartiendra.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des associés.

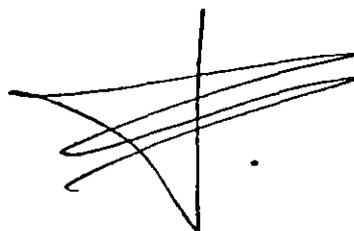
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à seize heures.

De tout ce que dessus ; il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par la Présidente et par les associés présents.

Mme CHOI Linna
Présidente de séance



M. OUALALOU Tarik



OUALALOU+CHOI

Numéro SIRET : 43456623800078

Code APE : 7111Z

53 BOULEVARD DE STRASBOURG

75010 PARIS

COMPTES ANNUELS

ARRÊTÉ AU 31/12/2017



AUDIT & COMPTABILITE DU MARAIS

Société d'expertise comptable inscrite au tableau
de l'ordre des Experts Comptables
de la région d'Orléans
Le Marais
41170 SAINT AVIT

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

COMPTABLE
LOU

53 BD DE STRASBOURG - 75010 PARIS / FRANCE
T. +33 (0) 1 23 10 02 99 / F. +33 (0) 1 53 10 21 01
INFO@OUALALOUCHOI.COM
SARL FC / PARIS B 434 566 228

Sommaire

Attestation de Présentation	1
Bilan	2
ACTIF	2
<i>Actif immobilisé</i>	<i>2</i>
<i>Actif circulant</i>	<i>2</i>
PASSIF	3
<i>Capitaux Propres</i>	<i>3</i>
<i>Provisions pour risques et charges</i>	<i>3</i>
<i>Emprunts et dettes</i>	<i>3</i>
Compte de résultat	4
Annexes aux comptes annuels	6
PREAMBULE	6
REGLES ET METHODES COMPTABLES	6
AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE	7
<i>COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE</i>	<i>7</i>
NOTES SUR LE BILAN ACTIF	8
NOTES SUR LE BILAN PASSIF	9
NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT	10
AUTRES INFORMATIONS	10
DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE	11
RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES	11
Bilan détaillé	12
ACTIF	12
<i>Actf immobilisé</i>	<i>12</i>
<i>Actf circulant</i>	<i>12</i>
PASSIF	14
<i>Capitaux Propres</i>	<i>14</i>
<i>Provisions pour risques et charges</i>	<i>14</i>
<i>Emprunts et dettes</i>	<i>14</i>
Compte de résultat détaillé	16
Liasse Fiscale 122017	19

Attestation de Présentation

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise OUALALOU+CHOI pour l'exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes.

A la date de mes travaux qui ne constituent ni un examen limité, ni un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 40 pages, se caractérisent par les données suivantes :

total du bilan	2 612 686,52 Euros
chiffre d'affaires	1 392 125,27 Euros
résultat net comptable	224 595,26 Euros

Fait à SAINT AVIT
Le 31/05/2018

Ludovic CHIGNARD
Cabinet SARL ACM

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mos)			Exercice précédent 31/12/2016 (12 mos)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net		
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires	19 800	19 800				
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions	13 847	7 277	6 570	7 954	- 1 384	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	13 397	10 822	2 575	3 915	- 1 340	
Autres immobilisations corporelles	217 413	116 628	100 785	26 916	73 869	
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières				17 600	- 17 600	
TOTAL (I)	264 457	154 527	109 930	56 385	53 545	
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	2 089 833		2 089 833	1 725 500	364 333	
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs				17 765	- 17 765	
. Personnel						
. Organismes sociaux	638		638		638	
. Etat, impôts sur les bénéfices	319 572		319 572	202 366	117 206	
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	32 714		32 714	31 946	768	
. Autres	60 000		60 000		60 000	
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Disponibilités				197 282	- 197 282	
Instruments de trésorerie						
Charges constatées d'avance				25 483	- 25 483	
TOTAL (II)	2 502 757		2 502 757	2 200 343	302 414	
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	2 767 214	154 527	2 612 687	2 256 728	355 959	

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mos)	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mos)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 8 000)	8 000	8 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	800	800	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	1 360 872	1 360 872	
Report à nouveau	616 828	156 021	460 807
Résultat de l'exercice	224 595	460 807	- 236 212
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	2 211 095	1 986 500	224 595
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	125 871		125 871
. Découverts, concours bancaires	69 942	39	69 903
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	7 067	60 549	- 53 482
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	40 892	98 506	- 57 614
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	56 005	24 578	31 427
. Organismes sociaux	82 094	26 101	55 993
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	14 517	54 442	- 39 925
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	4 755	5 801	- 1 046
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	449	213	236
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	401 591	270 228	131 363
Ecart de conversion passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	2 612 687	2 256 728	355 959

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mos)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mos)		Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	1 392 125		1 392 125	1 797 979	- 405 854	-22,57
Chiffres d'affaires Nets	1 392 125		1 392 125	1 797 979	- 405 854	-22,57
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			220 920	950	219 970	N/S
Autres produits			363	12	351	N/S
Total des produits d'exploitation (I)			1 613 407	1 798 942	- 185 535	-10,31
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes			550 374	563 517	- 13 143	-2,33
Impôts, taxes et versements assimilés			9 273	7 271	2 002	27,53
Salaires et traitements			437 595	462 202	- 24 607	-5,32
Charges sociales			186 121	225 572	- 39 451	-17,49
Dotations aux amortissements sur immobilisations			18 640	15 429	3 211	20,81
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges			213 435	133 347	80 088	60,06
Total des charges d'exploitation (II)			1 415 438	1 407 337	8 101	0,58
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			197 969	391 605	- 193 636	-49,45
Quotas-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)						
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées			527	493	34	6,90
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)			527	493	34	6,90
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-527	-493	- 34	6,90
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			197 442	391 112	- 193 670	-49,52

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	6 229	116	6 113	N/S
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	6 229	116	6 113	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	10 047	23 764	- 13 717	-57,72
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	10 047	23 764	- 13 717	-57,72
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-3 818	-23 648	19 830	83,85
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	-30 971	-93 343	62 372	66,82
Total des Produits (I+III+V+VII)	1 619 636	1 799 058	- 179 422	-9,97
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	1 395 041	1 338 251	56 790	4,24
RESULTAT NET	224 595	460 807	- 236 212	-51,26
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Annexes aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2017 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2016 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 2 612 686,52 €.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 224 595,26 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 31/05/2018 par le dirigeant.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE**

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

-Une créance d'impôt dont le montant est imputé sur l'impôt sur les sociétés : 12102 euro

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 264 457 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	19 800			19 800
Immobilisations corporelles	154 873	88 479		244 657
Immobilisations financières	17 600			
TOTAL	192 273	88 479		264 457

Amortissements et provisions d'actif = 154 527 €

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	19 800			19 800
Immobilisations corporelles	116 087	18 640		134 727
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	135 887	18 640		154 527

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Concessions et droits similaires	19 800	19 800	0	1 an
Installations générales	13 847	7 277	6 570	10 ans
Matériel industriel	13 397	10 822	2 575	10 ans
Install. gene. agenc. aménag. div.	76 267	8 468	67 799	10 ans
Matériel de bureau et informatique	81 031	75 051	5 980	de 3 à 10 ans
Mobilier	60 115	33 109	27 006	de 3 à 10 ans
TOTAL	264 457	154 527	109 930	

Etat des créances = 2 502 757 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	2 502 757	2 502 757	
TOTAL	2 502 757	2 502 757	

Provisions pour dépréciation = €

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	209 533				
Comptes financiers					
TOTAL	209 533				

Produits à recevoir par postes du bilan = 470 732 €

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	470 732
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	470 732

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 8 000 €

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	500	16,00	8 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	2	500,00	1 000

Etat des dettes = 401 591 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	195 813	195 813		
Dettes financières diverses	7 067	7 067		
Fournisseurs	40 892	40 892		
Dettes fiscales & sociales	157 370	157 370		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	449	449		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	401 591	401 591		

Charges à payer par postes du bilan = 15 859 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	
Dettes fiscales & sociales	15 859
Autres dettes	
TOTAL	15 859

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 1 392 125 €

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	1 392 125	100,00 %
TOTAL	1 392 125	100.00 %

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = -30 971 €

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	197 969		197 969
Résultat financier	-527		-527
Résultat exceptionnel	-3 818		-3 818
Participation des salariés			
TOTAL	193 624	-30 971	224 595

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Accroissements et allègements	Montant	Impôts
Accroissements		
Provisions réglementées		
Subventions à réintégrer au résultat		
Allègements		
Provis. non déduct. l'année de dotat.		
Total des déficits exploit. Reportables		
Total des amortissements différés		
Total des moins-values à long terme		
TOTAL		

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 470 732 €

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Clients factures a etablr(418100)	470 732
TOTAL	470 732

Charges à payer = 15 859 €

Dettes fiscales et sociales	Montant
Dettes provisio. pour congés payés(428200)	7 990
Charges sociales sur congés payés(438200)	3 114
Prov taxe apprentissage(448601)	2 370
Prov formation continue(448602)	2 385
TOTAL	15 859

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Art : 133 et 148 du décret sur les sociétés commerciales

Tableau

Nature des Indications / Périodes	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	8 000	8 000	8 000	8 000	
b) Nombre d'actions émises	2	2	2	2	
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	1 392 125	1 797 979	1 493 238	1 325 289	
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	2 731	382 893	6 289	184 268	
c) Impôt sur les bénéfices	-30 971	-93 343	119 431	61 571	
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	33 702	476 236	-113 142	122 697	
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	224 595	460 807	161 674	-5 653	
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	16 851	238 118	-56 571	61 349	
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	112 298	230 403	80 837	-2 826	
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés	11	11	11	11	
b) Montant de la masse salariale	362 909	349 118	303 327	410 239	
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	260 807	338 655	284 738	114 809	

Observations complémentaires

Bilan détaillé

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net		
Actif immobilisé						
Concessions, brevets, droits similaires	19 800	19 800				
205000 Concessions et droits similaires	19 800		19 800	19 800		
280500 Concessions et droits similaires		19 800	-19 800	-19 800		
Constructions	13 847	7 277	6 570	7 954	-1 384	
213500 Installations générales	13 847		13 847	13 847		
281350 AMORT. INSTALL. CONSTRUCTION		7 277	-7 277	-5 893	-1 384	
Installations tech., matériel & outillage indu	13 397	10 822	2 575	3 915	-1 340	
215400 Matériel industriel	13 397		13 397	13 397		
281540 AMORT. MATERIEL OUTILLAGE		10 822	-10 822	-9 482	-1 340	
Autres immobilisations corporelles	217 413	116 628	100 785	26 916	73 869	
218100 Install. gene. agenc. amenag. div.	76 267		76 267	10 767	65 500	
218300 Matériel de bureau et informatique	81 031		81 031	79 726	1 305	
218400 Mobilier	60 115		60 115	37 137	22 978	
281810 AMORT. INSTAL. AGENCEMENT		8 468	-8 468	-4 011	-4 457	
281830 AMORT. MAT. BUREAU. INFORM		75 051	-75 051	-68 322	-6 729	
281840 AMORT. DU MOBILIER		33 109	-33 109	-28 379	-4 730	
Autres immobilisations financières				17 600	-17 600	
275100 Depots				17 600	-17 600	
TOTAL (I)	264 457	154 527	109 930	56 385	53 545	
Actif circulant						
Clients et comptes rattachés	2 089 833		2 089 833	1 725 500	364 333	
411000 Clients divers	1 619 100		1 619 100	1 475 500	143 600	
416000 Clients douteux ou litigieux				209 533	-209 533	
418100 Clients factures à établir	470 732		470 732	250 000	220 732	
491000 Provisions pour dépr. comptes				-209 533	209 533	
. Fournisseurs débiteurs				17 765	-17 765	
401000 Fournisseurs divers				17 765	-17 765	
. Organismes sociaux	638		638		638	
437300 HUMANIS PREVOYANCE	638		638		638	
. Etat, impôts sur les bénéfices	319 572		319 572	202 366	117 206	
444000 Etat impôt sur les bénéfices	270 945		270 945	110 670	160 275	
444410 IS MAROC	48 627		48 627	91 696	-43 069	
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	32 714		32 714	31 946	768	
445620 TVA sur immobilisations	1 315		1 315		1 315	
445661 Tva déductible 2.1%				20 791	-20 791	
445670 Crédit de tva à reporter	1 399		1 399	10 830	-9 431	
445830 Remboursement de tva demandé	30 000		30 000		30 000	
445860 Taxes sur le chiffre d'affaires sur factur				325	-325	
. Autres	60 000		60 000		60 000	
467000 Autres comptes debit. ou credit.	60 000		60 000		60 000	
Disponibilités				197 282	-197 282	
512100 Comptes en monnaie nationale				14 635	-14 635	
512200 PALATINE				182 647	-182 647	
Charges constatées d'avance				25 483	-25 483	
486000 Charges constatées d'avance				24 696	-24 696	
486020 CCA MACIF				110	-110	
486040 CCA BOX				143	-143	
486050 CCA GE CAPITAL				535	-535	
TOTAL (II)	2 502 757		2 502 757	2 200 343	302 414	

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
TOTAL ACTIF (0 à V)	2 767 214	154 527	2 612 687	2 256 728	355 959

Bilan détaillé (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mos)	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mos)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 8 000) 101300 CAPITAL SOCIAL	8 000 8 000	8 000 8 000	
Réserve légale 106100 Réserve légale	800 800	800 800	
Autres réserves 106881 RESERVE FACULTATIVE	1 360 872 1 360 872	1 360 872 1 360 872	
Report à nouveau 110000 Report à nouveau (solde créditeur)	616 828 616 828	156 021 156 021	460 807 460 807
Résultat de l'exercice	224 595	460 807	- 236 212
TOTAL (I)	2 211 095	1 986 500	224 595
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
. Emprunts	125 871		125 871
164100 EMPRUNT SOCIETE GENERALE 100 000 -	90 153		90 153
164200 EMPRUNT BNP 43 000 -	35 719		35 719
. Découverts, concours bancaires	69 942	39	69 903
512100 Comptes en monnaie nationale	66 098		66 098
512300 BANQUE SOCIETE GENERALE	3 844	39	3 805
Associés	7 067	60 549	- 53 482
455100 Principal	4 164	34 644	- 30 480
455120 C/COURANT LC	2 903	25 904	- 23 001
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	40 892	98 506	- 57 614
401000 Fournisseurs divers	40 892	96 556	- 55 664
408110 FNP DIVERSES		1 950	- 1 950
. Personnel	56 005	24 578	31 427
421000 Personnel : rémunérations dues	17 146		17 146
421110 SALAIRE BENCHEKROUM AHMED-HAKIM	4 425	2 301	2 124
421130 SALAIRE KLEOPATRA M	5 403	2 920	2 483
421170 SALAIRE CRISTINA DEVIZZI	3 418	3 421	- 3
421212 SALAIRE MARVIA KAINAMA	2 486	1 814	672
421214 SALAIRE MORICI BENEDETTO		2 498	- 2 498
421215 SALAIRE MARION LE COQ		1 955	- 1 955
421217 SALAIRE LARRE PEREZ DANIEL	5 436		5 436
421218 SALAIRE FARO ALFIO	6 422		6 422
421219 SALAIRE STAGIAIRE STORNEBRINK EILEEN	873		873
421220 SALAIRE BALLU BARBARA	2 406	2 266	140
421250 SALAIRE BERNOBA TOMMASO		2 503	- 2 503
421310 SALAIRE ROSSI CONSTANZA		778	- 778
428200 Dettes provisio. pour congés payés	7 990	4 122	3 868
. Organismes sociaux	82 094	26 101	55 993
431000 Sécurité sociale	60 833	17 377	43 456
437300 HUMANIS PREVOYANCE		2 872	- 2 872
437310 COTISATIONS RETRAITE AG2R	10 494	3 324	7 170
437320 Compte créé pendant transfert	3 969		3 969
437600 APRIL	607		607
437700 MAISON DES ARTISTES	3 077	922	2 155

PASSIF	Exercice clos le	Exercice précédent	Variation
	31/12/2017 (12 mois)	31/12/2016 (12 mois)	
438200 Charges sociales sur congés payés	3 114		3 114
438600 Autres charges à payer		1 606	- 1 606
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	14 517	54 442	- 39 925
445661 Tva déductible 2.1%	7 932		7 932
445711 Tva collectée 2.1%	6 585	54 442	- 47 857
. Autres impôts, taxes et assimilés	4 755	5 801	- 1 046
448601 PROV TAXE APPRENTISSAGE	2 370	2 330	40
448602 PROV FORMATION CONTINUE	2 385	3 208	- 823
448603 PROV CVAE		263	- 263
Autres dettes	449	213	236
467110 NDF HAKIM BENCHEKROUM	44	35	9
467120 NDF MARVIA KAINAMA		105	- 105
467130 NDF SABRINA JAFFAL	34		34
467200 NDF KLEOPATRA MALAMA		34	- 34
467400 NDF CRISTINA DEVIZZI		39	- 39
467911 NDF TOM BERNARD	71		71
467912 NDF ALFIO FARO	301		301
TOTAL (IV)	401 591	270 228	131 363
TOTAL PASSIF (I à V)	2 612 687	2 256 728	355 959

Compte de résultat détaillé

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mos)			Exercice précédent 31/12/2016 (12 mos)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Production vendue services	1 392 125		1 392 125	1 797 979	- 405 854	-22,57
706100 PRESTATIONS DE SERVICES	225 290		225 290	1 022 993	- 797 703	-77,98
706200 PRESTATIONS DE SERVICES EX	946 103		946 103	928 009	18 094	1,95
706300 PRESTATIONS FAE	220 732		220 732	-153 483	374 215	243,82
708100 REMBOURSEMENT FRAIS EXO				460	- 460	-100
Chiffre d'affaires Net	1 392 125		1 392 125	1 797 979	- 405 854	-22,57

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mos)	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mos)	Variation absolue	%
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de	220 920	950	219 970	N/S
781740 Creances	209 533		209 533	N/S
791000 Transferts de charges d'expl.	11 386	950	10 436	N/S
Autres produits	363	12	351	N/S
758000 Produits divers gestion courante	363	12	351	N/S
Total des produits d'exploitation (I)	1 613 407	1 798 942	- 185 535	-10,31
Autres achats et charges externes	550 374	563 517	- 13 143	-2,33
604100 ACHATS D'ETUDES ET PRESTATIONS DE SERVICES	116 609	106 067	10 542	9,94
606100 Fournitures non stock. eau, énergie	3 168	1 648	1 522	92,47
606200 EAU	1 079		1 079	N/S
606300 Fournit. entretien & petit equip.	15 540	1 947	13 593	698,15
606400 Fournitures administratives	42 462	23 892	18 570	77,72
606410 FOURNITURES MAQUETTES ET SUPPORTS	308	5 868	- 5 560	-94,75
606420 FOURNITURES IMPRIMANTE 3D	514	643	- 129	-20,06
613220 LOYER 53 BOULEVARD STRASBOURG PARIS	114 000		114 000	N/S
613230 LOCATION DE BUREAUX RUE VERRERIE	23 537	70 567	- 47 030	-66,65
613500 Locations mobilières	784	59	725	N/S
613510 LOCATION BOX	2 044	1 712	332	19,39
613520 LOCATION GE CAPITAL DELL	3 745	11 800	- 8 055	-68,26
613530 LOCATIONS DIVERSES	52		52	N/S
613540 LOCATION IMPRIMANTE 3D	8 370		8 370	N/S
614130 CHARGES LOCATIVES BUREAUX RUE DE LA VERRERIES	11 433	16 531	- 5 098	-30,84
614140 CHARGES LOCATIVES RUE DEBELLEYME	3 620		3 620	N/S
615100 ENTRETIEN PLOMBERIE-SERRURERIE		1 082	- 1 082	-100
615300 ENTRETIEN LOCAUX	7 407	4 534	2 873	63,37
615600 Maintenance	2 401	207	2 194	N/S
615610 MAINTENANCE INFORMATIQUE	2 350	4 026	- 1 676	-41,63
616100 MACIF		23	- 23	-100
616110 ASSURANCE MATMUT	2 696	2 825	- 129	-4,57
616120 APRIL		354	- 354	-100
616130 ASSURANCE SFR	265	354	- 89	-25,14
616140 MAF ASSURANCE	510	4 356	- 3 846	-88,29
616160 ALLIANZ	3 786	4 195	- 409	-9,75
616180 ASSURANCE BNP	144		144	N/S
616190 ASSURANCE GRENKE	457		457	N/S
618100 Documentation générale	2 380	945	1 435	151,85
618300 DOCUMENTATION TECHNIQUE		58	- 58	-100
621200 SERVICES CRECHES ENTREPRISE		32 837	- 32 837	-100
622610 HONORAIRES EXPERT COMPTABLE	14 490	11 860	2 630	22,18
622620 HONORAIRES DIVERSES	1 400	1 514	- 114	-7,53
622630 HONORAIRES JURIDIQUE	4 300	23 220	- 18 920	-81,48
622650 HONORAIRES PSJ CONSEIL		31 000	- 31 000	-100
622660 HONORAIRES GIOCA		3 500	- 3 500	-100
622670 HONORAIRES HUISSIER AFF SN3D	398	1 216	- 818	-67,27

	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mos)	Exercice precedent 31/12/2016 (12 mos)	Variation absolue	%
622700 Frais d'actes et de contentieux	-289		- 289	N/S
622800 GREFFE DU TRIBUNAL		233	- 233	-100
623000 Publicite publicat. relat. publiq.	960		960	N/S
623400 Cadeaux a la clientele	1 569	222	1 347	606,76
624100 TRANSPORTS		547	- 547	-100
625100 Voyages et déplacements	32 026	41 616	- 9 590	-23,04
625200 FRAIS DE DEPLACEMENT A L'ETRANGER	27 741	26 118	1 623	6,21
625210 COURSIER	337		337	N/S
625500 Frais de deménagement	2 600		2 600	N/S
625700 Receptions	57 406	47 496	9 910	20,86
626100 FRAIS POSTAUX	1 233	2 716	- 1 483	-54,60
626200 FIXE-INTERNET	3 878	6 315	- 2 437	-38,59
626210 SFR-PORTABLE	5 350	5 971	- 621	-10,40
627000 Services bancaires et assimilés		70	- 70	-100
627100 Frais sur titres (achat, vente,..)	2 794	3 278	- 484	-14,77
627200 Commissions & frais sur emprunts	3 394	6 241	- 2 847	-45,62
627230 FRAIS SOCIETE GENERALE	1 660	37	1 623	N/S
627300 FRAIS AMEX	111	110	1	0,91
627800 COMMISSION DE RAPATRIEMENT		72	- 72	-100
628100 Concours divers (cotisations,...)	17 956	51 861	- 33 905	-65,38
628110 COTISATIONS DIVERSES	1 400	1 778	- 378	-21,26
Impôts, taxes et versements assimilés	9 273	7 271	2 002	27,53
633300 Part. employ. a form. prof. cont.	2 385	5 179	- 2 794	-53,95
633500 Vers. liberat. a exoner. taxe app.	2 370	359	2 011	560,17
635100 Impots directs (sauf impot benef.)	2 455	1 470	985	67,01
635120 Taxes foncieres	1 907	263	1 644	625,10
635400 Droits d'enregistrement et timbre	156		156	N/S
Salaires et traitements	437 595	462 202	- 24 607	-5,32
641100 Salaires appointements	349 677	334 106	15 571	4,66
641200 Conges payes	6 449	15 406	- 8 957	-58,14
641300 Primes et gratifications	122	3 177	- 3 055	-96,16
641400 Indemnites et avantages divers	2 794	2 505	289	11,54
641860 PROVISION CP	3 868	- 6 076	9 944	163,66
644100 SALAIRES LC	37 343	57 292	- 19 949	-34,82
644110 SALAIRES TO	37 343	55 792	- 18 449	-33,07
Charges sociales	186 121	225 572	- 39 451	-17,49
645100 Cotisations urssaf	109 107	131 738	- 22 631	-17,18
645300 Cotisations aux caisses retr.	3 097	5 243	- 2 146	-40,93
645310 COTISATIONS REUNICA	22 828	22 705	123	0,54
645320 Compte créé pendant transfert	1 985		1 985	N/S
645620 COTISATIONS MAISON DES ARTISTES	851	169	682	403,55
645700 Cotisations REUNICA		1 626	- 1 626	-100
645800 Cotisations aux autres org. soc.	370		370	N/S
645860 PROVISION CH SOCIALES S/ CP	1 508	- 2 368	3 876	163,68
646100 GENERALI VIE	3 256	3 264	- 8	-0,25
646300 COTISATION CIPAV	10 481	32 214	- 21 733	-67,46
646420 COTISATION RSI	23 527	3 891	19 636	504,65
646430 COTISATIONS ADIS	1 956		1 956	N/S
646440 URSSAF	18 665	38 838	- 20 173	-51,94
647500 Medecine du travail, pharmacie	594	819	- 225	-27,47
649100 CICE	-12 102	-12 567	465	3,70
Dotations aux amortissements sur immobilisations	18 640	15 429	3 211	20,81
681120 Immobilisations corporelles	18 640	15 429	3 211	20,81
Autres charges	213 435	133 347	80 088	60,06
651600 Droits d'auteur et de reproduct.	3 870	12 193	- 8 323	-68,26
654000 Pertes sur creances irrecouvab.	209 533	121 129	88 404	72,98
658000 Charges diverses gestion courante	32	24	8	33,33
Total des charges d'exploitation (II)	1 415 438	1 407 337	8 101	0,58
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	197 969	391 605	- 193 636	-49,45

	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation absolue	%
Intérêts et charges assimilées	527	493	34	6,90
661100 Intérêts des emprunts et dettes	470		470	N/S
661200 Charges de la fiducie - Rstt périod	57		57	N/S
668800 Compte d'arrondi		493	- 493	-100
Total des charges financières (VI)	527	493	34	6,90
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-527	-493	- 34	6,90
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	197 442	391 112	- 193 670	-49,52
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	6 229	116	6 113	N/S
771800 Autres prod. except. sur op. gest.	6 229	116	6 113	N/S
Total des produits exceptionnels (VII)	6 229	116	6 113	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	10 047	23 764	- 13 717	-57,72
671200 Penalités amendes fisc. & penales	3 691	2 768	923	33,35
671800 Aut. charg. excep. sur oper. gest.	6 356	20 996	- 14 640	-69,73
Total des charges exceptionnelles (VIII)	10 047	23 764	- 13 717	-57,72
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-3 818	-23 648	19 830	83,85
Impôts sur les bénéfices (X)	-30 971	-93 343	62 372	66,82
695000 Impôts sur les bénéfices	-30 971	-93 343	62 372	66,82
Total des Produits (I+III+V+VII)	1 619 636	1 799 058	- 179 422	-9,97
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 395 041	1 338 251	56 790	4,24
RESULTAT NET	224 595	460 807	- 236 212	-51,26

Liasse Fiscale 122017

Formulaire obligatoire article 93 A
du code général des impôts

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050 SD 2018

Désignation de l'exercice		OUALALOU+CHOI		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		12	
Adresse de l'exercice		99 RUE DE LA VEFPERIE 75004 PARIS		Date de l'exercice précédent *		12	
Numéro SIRET *		43456623900060		Nécessite *		<input type="checkbox"/>	
				Echelle N° de la liasse fiscale		311121210117	
				Bilan		Net	
				1		2	
				3		4	
				5		6	
				7		8	
				9		10	
				11		12	
				13		14	
				15		16	
				17		18	
				19		20	
				21		22	
				23		24	
				25		26	
				27		28	
				29		30	
				31		32	
				33		34	
				35		36	
				37		38	
				39		40	
				41		42	
				43		44	
				45		46	
				47		48	
				49		50	
				51		52	
				53		54	
				55		56	
				57		58	
				59		60	
				61		62	
				63		64	
				65		66	
				67		68	
				69		70	
				71		72	
				73		74	
				75		76	
				77		78	
				79		80	
				81		82	
				83		84	
				85		86	
				87		88	
				89		90	
				91		92	
				93		94	
				95		96	
				97		98	
				99		100	
				101		102	
				103		104	
				105		106	
				107		108	
				109		110	
				111		112	
				113		114	
				115		116	
				117		118	
				119		120	
				121		122	
				123		124	
				125		126	
				127		128	
				129		130	
				131		132	
				133		134	
				135		136	
				137		138	
				139		140	
				141		142	
				143		144	
				145		146	
				147		148	
				149		150	
				151		152	
				153		154	
				155		156	
				157		158	
				159		160	
				161		162	
				163		164	
				165		166	
				167		168	
				169		170	
				171		172	
				173		174	
				175		176	
				177		178	
				179		180	
				181		182	
				183		184	
				185		186	
				187		188	
				189		190	
				191		192	
				193		194	
				195		196	
				197		198	
				199		200	
				201		202	
				203		204	
				205		206	
				207		208	
				209		210	
				211		212	
				213		214	
				215		216	
				217		218	
				219		220	
				221		222	
				223		224	
				225		226	
				227		228	
				229		230	
				231		232	
				233		234	
				235		236	
				237		238	
				239		240	
				241		242	
				243		244	
				245		246	
				247		248	
				249		250	
				251		252	
				253		254	
				255		256	
				257		258	
				259		260	
				261		262	
				263		264	
				265		266	
				267		268	
				269		270	
				271		272	
				273		274	
				275		276	
				277		278	
				279		280	
				281		282	
				283		284	
				285		286	
				287		288	
				289		290	
				291		292	
				293		294	
				295		296	
				297		298	
				299		300	
				301		302	
				303		304	
				305		306	
				307		308	
				309		310	
				311		312	
				313		314	
				315		316	
				317		318	
				319		320	
				321		322	
				323		324	
				325		326	
				327		328	
				329		330	
				331		332	
				333		334	
				335		336	
				337		338	
				339		340	
				341		342	
				343		344	
				345		346	
				347		348	
				349		350	
				351		352	
				353		354	
				355		356	
				357		358	
				359		360	
				361		362	
				363		364	
				365		366	
				367		368	
				369		370	
				371		372	
				373		374	
				375		376	
				377		378	
				379		380	
				381		382	
				383		384	
				385		386	
				387		388	
				389		390	
				391		392	
				393		394	
				395		396	
				397		398	
				399		400	
				401		402	
				403		404	
				405		406	
				407		408	
				409		410	
				411		412	
				413		414	
				415		416	
				417		418	
				419		420	
				421		422	
				423		424	
				425		426	
				427		428	
				429		430	
				431		432	
				433		434	
				435		436	
				437		438	
				439		440	
				441		442	
				443		444	
				445		446	
				447		448	
				449		450	
				451		452	
				453		454	
				455		456	
				457		458	
				459		460	
				461		462	
				463		464	
				465		466	
				467		468	
				469		470	
				471		472	
				473		474	
				475		476	
				477		478	
				479		480	
				481		482	
				483		484	
				485		486	
				487		488	
				489		490	
				491		492	
				493		494	
				495		496	
				497		498	
				499		500	

Formulaire obligatoire (art. de 55 A
du Code de commerce)

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 SD 2018

Désignation de l'entreprise		CHATAIGU+CHOI		Néant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * Dont versé	8 000		DA	8 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB	
	Frais de réévaluation (2) * dont frais d'épuration	EI		DC	
	Réserve légale (3)			DD	877
	Reserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Reserves réglementées (3) * (Dont prime sur le premier prix à l'achat de titres)	BI		DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat de valeurs originaires d'artistes vivants *)	EI		DG	1 360 972
	Report à nouveau			DH	616 828
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	224 595
	Subventions d'investissement			DJ	
Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (II)			DL	2 211 095
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
	TOTAL (III)			DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Financements et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	195 813
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs)	EI		DV	7 067
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	40 892
	Dettes fiscales et sociales			DY	157 370
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
Autres dettes			EA	449	
Compte 1274	Produits constatés d'avance (1)			EB	
	TOTAL (IV)			EC	401 591
	Ecarts de conversion passif *			ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	2 612 697
RENVOIS	(1) Frais de réévaluation incorporés au capital			EB	
	(2) Dont	— Réserve spéciale de réévaluation (1257)		IC	
		— Frais de réévaluation libre		ID	
		— Réserve de réévaluation (1276)		IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EC	401 591	
(5) Dont contrats bancaires et autres et aides crédites de banques et CCP			EH	69 242	

* Les explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2, 32

③ **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)**

DGRIIP N° 2052-SD 2018

Formulaire obligatoire Article 53 A
du Code de commerce des entreprises

Désignation de l'entreprise

OUALALOU+CHOI

Neant

		Exercice N		Total	
		France	Exportations et livraisons transcommunautaires		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC	
	Prix de cession venant de	biens *	FD	FE	FF
		services *	FG	FI	FI
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK	FL	
	Production stockée *			FM	
	Production immobilisée *			FN	
	Subventions d'exploitation			FO	
	Reprises sur amortissements et provisions transferts de charges * (2)			FP	
	Autres produits (3) (11)			IQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (II)				IR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *			FS	
	Variation de stock marchandises *			FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements y compris droits de douane *			FU	
	Variation de stock matières premières et approvisionnements *			IV	
	Autres achats et charges externes (3, 6 bis) *			FW	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FV	
	Salaires et traitements *			FY	
	Charges sociales (2)			FZ	
	DÉDUCTION D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	dotations aux amortissements *		GA
			dotations aux provisions		GB
		Sur actif circulant	dotations aux provisions *		GC
			Pour risques et charges dotations aux provisions		GD
	Autres charges (12)			GE	
Total des charges d'exploitation (4) (III)				GF	
1 RESULTAT D'EXPLOITATION (II - III)				GG	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	
	Différences positives de change			GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO	
Total des produits financiers (V)				GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			QQ	
	Intérêts et charges assimilés (6)			GR	
	Différences négatives de change			GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT	
Total des charges financières (VI)				GU	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	
3 RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (II - II + III - IV + V - VI)				GW	

(R2147 - 12) - 2016 - 2017 - 2018 - 2019 - 2020 - 2021 - 2022 - 2023 - 2024 - 2025 - 2026 - 2027 - 2028 - 2029 - 2030 - 2031 - 2032 - 2033 - 2034 - 2035 - 2036 - 2037 - 2038 - 2039 - 2040 - 2041 - 2042 - 2043 - 2044 - 2045 - 2046 - 2047 - 2048 - 2049 - 2050 - 2051 - 2052 - 2053 - 2054 - 2055 - 2056 - 2057 - 2058 - 2059 - 2060 - 2061 - 2062 - 2063 - 2064 - 2065 - 2066 - 2067 - 2068 - 2069 - 2070 - 2071 - 2072 - 2073 - 2074 - 2075 - 2076 - 2077 - 2078 - 2079 - 2080 - 2081 - 2082 - 2083 - 2084 - 2085 - 2086 - 2087 - 2088 - 2089 - 2090 - 2091 - 2092 - 2093 - 2094 - 2095 - 2096 - 2097 - 2098 - 2099 - 2100

④ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite) DGFIP N° 2053-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Designation de l'entreprise		OUALALOU+CHOI		Neant <input type="checkbox"/>		
Exercice N						
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	6 229			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB				
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC				
	Total des produits exceptionnels (*) (VII)	HD	6 229			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (5 bis)	HE	10 047			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG				
	Total des charges exceptionnelles (*) (VIII)	HH	10 047			
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(3 818)			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ				
Impôts sur les bénéfices *		HK	(30 971)			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 619 636			
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 395 041			
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	224 595			
REVENUS	1) Dont produits nets réalisés sur opérations à long terme	HO				
	2) Dont	produits de locations immobilières	HY			
		produits d'exploitation affectés à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	3) Dont	Crédit bail mobilier *	HP			
		Crédit bail immobilier	HQ			
	4) Dont charges d'exploitation affectées à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HR				
	5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ				
	6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK				
	6 bis) Dont dons faits à des organismes d'intérêt général (art. 238 bis du CGI)	HX				
	6 iv) Dont amortissements des exceptions dans des FVE innovantes (art. 217 octies)		KC			
		Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	KD			
	7) Dont transferts de charges	A1	11 386			
	10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	57 885			
	11) Dont redevances pour concessions de brevets de licences (produits)	A3				
	12) Dont redevances pour concessions de brevets de licences (charges)	A4	3 870			
	113) Dont primes et commissions comme agents ou personnes assimilées	A5		A9	57 885	
	7) Detail des produits et charges exceptionnels. Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le remplir en annexe			Partie 7)		
REGULARISATIONS DIVERSES			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
			10 046	6 228		
Partie 8)						
8) Detail des produits et charges sur exercices antérieurs			Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Les opérations concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire de clôture (article 31 A du Code général des impôts)

5

IMMOBILISATIONS

DGFIP N°2054-SD 2018

Désignation de l'entreprise		OUALALOU+CHOI		Néant <input type="checkbox"/>		
CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		
		1	2	3	4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ	D8	D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	19 800	KB	KF
CORPORELLES	Terrains		KG	KH	KJ	
	Constructions	Sur sol propre	LJ		LK	LM
		Sur sol d'autrui	MI		KN	KO
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	Donc Composants	M2	13 847	KP	KR
			M3	13 397	KS	KT
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			10 767	KV	KW
					KY	KZ
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport *			LA	LB
		Matériel de bureau et mobilier informatique		116 862	LC	LD
	Emballages récupérables et divers *				LE	LF
					LI	LJ
	Immobilisations corporelles en cours			LL	LM	
	Avances et acomptes			LN	LO	
	TOTAL III		154 873		LP	89 785
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		OG	OM	ON	
	Autres participations		OU	OV	OW	
	Autres titres immobilisés		IP	IR	IS	
	Prêts et autres immobilisations financières		IT	17 600	IU	IV
	TOTAL IV		17 600	LQ	LR	LS
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		192 273	OK	192 273	OH	89 785

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Dévaluations		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		
		1	2	3	4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	CO	DO	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LV	19 800	IX
CORPORELLES	Terrains		IP	LX	LY	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA	MB
		Sur sol d'autrui	IR		ML	ME
	Inst. gales, agenc. et am. des constructions		IS	13 847	MI	13 847
			IT	13 397	MJ	13 397
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc., aménagements divers	IU	76 267	MN	76 267
		Matériel de transport	IV		MO	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW	141 146	MP	139 841
		Emballages récupérables et divers *	IX		MQ	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MR	
	Avances et acomptes		NC		MS	
	TOTAL III		244 657		MT	243 352
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	NA	NB
		Autres participations		IO	NC	ND
Autres titres immobilisés			II	NE	NF	
Prêts et autres immobilisations financières			IJ	17 600	NG	NI
TOTAL IV			17 600	NJ	17 600	NK
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		264 457	OK	264 457	OL	285 212

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la note n° 2032

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P. N° 2054-bis-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 23 A du Code général des impôts)

Exercice N clos le **31/12/2017**

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : OUALALOU+CHOI

Néant: *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col 1 - col 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice (col 1 - col 2) - col 5 (5)
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non consommé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RESULTAT DE L'EXERCICE	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	

Le cadre B est réservé aux seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la note n° 2032.

SAGE Expert-comptables Janvier 2018

⑥

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 SD 2018

Formulaire obligatoire (article 55 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise OUALALOU+CHOI Néant *

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations dérogatoires de l'exercice		Diminutions des amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et repris		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	19 800	PF		PG		PH	19 800
Terrain		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
Inst. générales, agencements et aménagements des constructions		PV	5 993	PW	1 395	PX		PY	7 277
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	9 482	QA	1 340	QB		QC	10 822
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	4 011	QE	4 457	QF		QG	9 468
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
Matériel de bureau et informatique mobile		QL	96 702	QM	11 458	QN		QO	108 160
Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	116 087	QV	18 640	QW		QX	134 727
TOTAL GENERAL (I + II + III)		ZN	135 887	ZO	18 640	ZP		ZR	154 527

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvements net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Autres immobilisations TOTAL I	N1	N2	N3	N4	N5	N6	N7
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II	N8	N9	N10	N11	N12	N13	N14
Terrains	N15	N16	N17	N18	N19	N20	N21
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	R10	R11	R12
Inst. générales, agencements et aménagements des const.		S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques, mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobile	V5	V6	V7	V8	V9	V10
	Emballages récupérables et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	Y1			Y2			Y3
Total général (I + II + III + IV)	ZP	ZQ	ZR	ZS	ZT	ZU	ZV
Total général des dotations (NP + NO + NR)			Total général des reprises (NS + NT + NU)	NY		Total général des mouvements (NW - NY)	NZ

CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à durée fixe			ZD		ZB
Frais de remboursement des obligations			SP		SK

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables Janvier 2018

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Designation de l'entreprise		OUALALOU+CHOI						Nean <input type="checkbox"/>	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	ALIMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
		1	2		3		4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA		TB		TC		
	Provisions pour investissements (art. 237 bis A II) *	3U	TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 paragraphes II et III du CGI)	IJ	IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP		TQ		TR		
TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes réparations	EO	EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S		5T		5U		
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W		5X		5Y			
TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D			
		- corporelles	6E	6F	6G	6H			
		- titres mis en équivalence	02	03	04	05			
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X			
		- autres immobilisations financières (1)	06	07	08	09			
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S				
	Sur comptes clients	6T	209 533	6V	209 533	6W			
Autres provisions pour dépréciation (1)	6X		6Z		7A				
TOTAL III	7B	209 533	7Y	209 533	7Z	209 533	7U		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	209 533	7V	209 533	7X	209 533	7D		
		- Jeopardisation	UE		UF	209 533			
		- financières	UG		UH				
		- exceptionnelles	UJ		UK				
Titres mis en équivalence - montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39 I 5° du CGI								10	

SAGE Expert-comptable Janvier 2018

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision
 NOTA - Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 39 II de l'annexe III au CGI

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2/142

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N°2057-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : OUALALOU+CHOI		Néant: <input type="checkbox"/>					
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	2 089 833	2 089 833			
	Créance représentative de prêts ou remis en garantie * (Prêts et pour dépréciation sur prêts ou remis en garantie * LO)	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	638	638			
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VA	319 572	319 572		
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	32 714	32 714		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP				
	Groupe et associés (2)	VC					
	Detteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	60 000	60 000			
	Charges constatées d'avance	VS					
	TOTAUX		VT	2 502 757	2 502 757	VL	VV
REVOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	69 942	69 942			
	à plus d'1 an à l'origine	VH	125 871	125 871			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	40 892	40 892			
Personnel et comptes rattachés		8C	56 005	56 005			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	82 094	82 094			
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	14 517	14 517			
	Obligations cautionnées	VX					
État et autres collectivités publiques	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	4 755	4 755			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8F					
Groupe et associés (2)		VI	7 067	7 067			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	449	449			
Dette représentative de prêts empruntés ou remis en garantie *		ZJ					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX		VY	401 591	401 591	VZ		
REVOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	129 783	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	3 912	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			

SAGE L'impôt-comptes Janvier 2018



DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A-SD 2018

Formulaire déposé au titre de l'IR

Designation de l'entrepreneur: QUALALOU+CHOI		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant <input type="checkbox"/>	Exercice n° 2017		
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés		à réintégrer:		WA	224 595	
		de son conjoint				WB		
	Amortissements personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter en compte de l'exercice)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 374 du CGI)	WF	Charges et dépenses des sociétés (entreprises à l'IS)		WG			
	Évaluation des loyers à leur valeur de marché de fin de bail (sauf déduction)	RA	Frais des loyers dépenses de réintégration (art. 212 bis 1°)		RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (art. 39-8 du CGI)	WI	Charges à payer liées à des créances territoriales non couvertes par des cotisations (art. 207 bis)		XX		3 691	
	Amendes et pénalités	WJ	3 631	Charges financières (art. 212 bis *)	XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *						XY	
	Impôt sur les sociétés (cf page 9 de la notice 2031 NO 1 SD)						Y7	(30 971)
	Quote part	WV	Part de l'impôt sur les sociétés de l'exploitant ou de son conjoint		L7			
Régimes d'imposition particuliers et imposables directs	Moins-values nettes à long terme		- imposables aux taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)				Y8	
			- imposables aux taux de 0 %				Z4	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme				AN	
			- Plus-values soumises au régime des plus-values				WO	
Écarts de valeurs liquidables sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								
Réintégrations versées à déduire sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-12 et 212 bis CGI)	SU	Zones d'entreprises * (art. 212 bis 2°)		SW		
		Dépenses de charges et intérêts (art. 212 bis 3°)	SX	Quote part de 12 % des plus-values à long terme		MA		
Réintégration des charges affectées aux activités agricoles au régime de taxation au forfait								
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime ordinaire de taxation au forfait								
						TOTAL I	197 315	
II. DEDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote part dans les pertes subies par une société de personne ou un GIE *								
Provisions et charges à payer non déductibles entièrement taxées et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf tableau 2038 B-SD, cadre III)								
Régimes d'imposition particuliers et imposables indirects	Plus-values nettes à long terme		- imposables au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				Y9	
			- imposables au taux de 0 %				AA	
			- imposables au taux de 19 %				AP	
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				AN	
			- imputées sur les déficits antérieurs				XB	
Autres plus-values imposables au taux de 19 %								
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *								
Régime des sociétés mères et des filiales *		Proportion des produits nets de participation		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A		
Majoration autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *								
Majoration d'amortissement *								
Abattements sur le bénéfice imposable	1/3 de la plus-value nette	X9	Plus-values réalisées au cours de l'exercice	L2	Montants des plus-values nettes au cours de l'exercice	L5		
	1/3 de la plus-value nette	L5	Plus-values réalisées au cours de l'exercice	K3	Montants des plus-values nettes au cours de l'exercice	PA		
	1/3 de la plus-value nette	QV	Plus-values réalisées au cours de l'exercice	IF	Montants des plus-values nettes au cours de l'exercice	XC		
	1/3 de la plus-value nette		Plus-values réalisées au cours de l'exercice		Montants des plus-values nettes au cours de l'exercice	PC		
	1/3 de la plus-value nette		Plus-values réalisées au cours de l'exercice		Montants des plus-values nettes au cours de l'exercice			
Écarts de valeurs liquidables sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								
Deductions versées à déduire sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour l'investissement *		X9	Créance engagée par le report en arrière de déficit		Z1	
Deductions des produits affectés aux activités agricoles au régime de taxation au forfait								
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportés:				bénéfice (I moins III)		XL	185 213	
				déficit (II moins I)		XJ		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *						ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *						XL		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (I ligne XN) ou DÉFICIT reporté en avant (I ligne XO)						XN	185 213	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 NO 1 SD

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

10

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFIP N°2058-B-SD 2018

Désignation de l'entreprise <u>OUALALOU+CHOI</u>		Néant <input type="checkbox"/>	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1 ^{er} bis A1, 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZI		11 104
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1 ^{er} bis A1, 2 du CGI*		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTALS (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058 A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU

SAC6 Entreprises page 2018

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2012.
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-CSD 2018

Formulaire de l'annexe I n° 4 A
3. Cible générale des impôts

Désignation de l'entreprise <u>OUALALOU+CHOI</u>										Néant <input type="checkbox"/>			
OPICINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	156 021	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB						
	Résultat de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie	OD	460 807		Dividendes	- Autres réserves	ZD						
	Evénements sur les réserves	OE			Autres répartitions		ZE						
	TOTAL I	OF	616 828		Report à nouveau		ZG	616 828					
										TOTAL II		ZI	616 828
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N			
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit bail mobilier (préciser le prix de revient des biens pris en crédit bail)	J7					YQ						
	- Engagements de crédit bail immobilier						YR						
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS						
DEBIENS DIVERS AU TITRE ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous garantie						YT	116 603					
	- Locations, charges locatives et de copropriété (déterminer le montant des versements pris en compte pour l'exercice)	J4					YQ	167 586					
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU						
	- Remunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	20 298					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV						
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux régimes sociaux, professionnels et professionnels)	ES						ST	245 881				
Total du poste correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052										ZJ	550 374		
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle, CFE, CVAE							YW					
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intercommunale sur les profits agricoles)	ZS						ZZ	9 273				
	Total du poste correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052										YX	9 273	
TVA	- Montant de la TVA collectée							YY	46 340				
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ	66 331				
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle soumise au titre des salaires DADS de 2017)*							OB	356 247				
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*							OS					
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société*							ZK		0%			
	- Numéro de centre de gestion agréé*	XP											
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise concernée								RG				
- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 de l'IS								RII					
RÉGIME DE GROUPE*	Sociétés ressortissant comme si elle n'était pas membre d'un groupe	JA			Plus-values à 5%	JK		Plus-values à 6%	JL				
					Plus-values à 10%	JM		Impôts	JC				
	Groupes ressortissant ensemble	JD			Plus-values à 5%	JN		Plus-values à 6%	JO				
					Plus-values à 10%	JP		Impôts	FP				
	Si vous avez du régime de groupe, indiquer la société mère, le centre de gestion agréé	JI			N° SIRET de la société mère du groupe	JJ							

SAO8 Espaces-entreprises, janvier 2018

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître le régime et le montant des sommes d'intérêts ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs (jusqu'à la fin de la période d'une précédente affectation).
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033 (et dans la notice n° 2058 NOT pour le régime de groupe).

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 51 A du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : OUALALOU+CHOI Neant

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉÉVALUÉE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés	Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Autres montants ajoutés en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					

B - PLUS VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*

Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)
			19%	15% ou 12,5%	0%	
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation affectée aux éléments cédés	+				
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
15	Amortissements affectés aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
16	Amortissements non pris en compte en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
17	Résultats nets de concession ou de sous-concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été accrus à titre définitif depuis moins de deux ans					
18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice	-				
19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme	-				
20	Divers (détail à donner sur une note annexée)					
CADRE A - Plus ou moins-value nette à court terme (total à reporter des lignes 1 à 20 de la colonne (A))		(A)				(C)
CADRE B - Plus ou moins-value nette à long terme (total à reporter des lignes 1 à 20 de la colonne (B))		(B)				(C)
CADRE C - Autres plus-values taxable à 19%		(C)				(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 238 C et 210 E du CGI

14

SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFIP N° 2059-C-SD 2018

Formulaire obligatoire (art. L1361-13 A du Code général de l'imposition)

Designation de l'entreprise : OUALALOU+CHOI N°ant *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice déductible au taux de 15% ⁽¹⁾ ou 12,5% ⁽²⁾	
Sont pris en compte de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilière non cotées et dont le régime d'imposition est celui du CGI ⁽³⁾	
Sont pris en compte de la cession de valeurs titres dont le prix de revient est supérieur à 228 M€ ⁽⁴⁾	

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
(2) Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12,5%	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,5%	Solde des moins-values à 12,5%
(1)	(2)	(3)	(4)
Moins-values nettes	N		
Moins-values nettes à long terme imposables au cours des exercices antérieurs reportés restant à la date de clôture de l'exercice	N 1		
	N 2		
	N 3		
	N 4		
	N 5		
	N 6		
	N 7		
	N 8		
	N 9		
	N 10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter (col J=3+D-F-G-H)
	A 19%, 10,5% ⁽¹⁾ ou à 15%	A 19% ou 15% imposables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a) ⁽²⁾ du CGI	A 19% ou 15% imposables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a) ⁽²⁾ du CGI	A 15% ou A 10,5% ⁽¹⁾		
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme imposables au cours des exercices antérieurs reportés restant à la date de clôture de l'exercice	N 1					
	N 2					
	N 3					
	N 4					
	N 5					
	N 6					
	N 7					
	N 8					
	N 9					
	N 10					

SAGE Expert-comptable Janvier 2018

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme affectées aux bases de SCI cotées ne sont pas imposables à l'impôt sur les sociétés (devenir au taux de 10,5% à l'article 219 I a) du CGI) pour les exercices closés à compter du 31 décembre 2017.

* Les explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2.32.

15

**RÉSERVE SPECIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

DGFIP N°2059-D-SD 2018

Formulaire obligatoire
l'article 53A du Code
général des Impôts

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : OUALALOU+CHOI		Non; <input checked="" type="checkbox"/>				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice (1)	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année (2)	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice (3)		
		donnant lieu à complément d'impôt (3)	ne donnant pas lieu à complément d'impôt (4)			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE: DETERMINATION DE LA VALEUR AJOUTEE ET EFFECTIFS

DGFIP N° 2059-E-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

16

Désignation de l'entreprise		OUALALOU+CHOI										Néant <input type="checkbox"/>										
Si entreprise membre d'une intégration fiscale, indiquer le SIREN de la tête de groupe																						
Exercice ouvert le		01/01/2017		et clos le		31/12/2017		Données en nombre de mois				1	2									
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE																						
Ventes de produits finis, prestations de services et marchandises											OA	1 392 125										
Receivances pour concessions, brevets, licences et assimilées											OX											
Plus ou moins de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante											OL											
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges											OT											
TOTAL 1											OX	1 392 125										
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																						
Autres produits de gestion courante (hors quotes parts de résultat sur opérations faites en commun)											OH	363										
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation											OC											
Subventions d'exploitation reçues											OF											
Variation positive des stocks											OD											
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée											OI											
Retenues sur créances amorties lorsque elles se rapportent au résultat d'exploitation											XT											
TOTAL 2											OM	363										
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)																						
Achats											ON	179 680										
Variation négative des stocks											OQ											
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances											OR	219 160										
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois											OS	152 533										
Taxes déductibles de la valeur ajoutée											OZ											
Autres charges de gestion courante (hors quotes parts de résultat sur opérations faites en commun)											OW	213 435										
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée											OJ											
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois											OG											
Moins valeurs de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante											OY											
TOTAL 3											OJ	763 908										
IV- Valeur ajoutée produite																						
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)											OG	629 680										
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises																						
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329 AC et 1329 DCF)											SA	629 680										
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE																						
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD																						
Mono-établissement au sens de la CVAE (cocher la case)											EV	X										
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX)											GX	1 392 125	EFFECTIFS au sens de la CVAE *		EY	11,00						
Période de référence											GY	0 1 / 0 1 / 2 0 1 7	GZ	3 1 / 1 2 / 2 0 1 7								
Date de cessation											HR	/ /	/ /	/ /								
VI- Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs																						
Effectif moyen ou personne *											YP	11,00										
dont apprentis											YF											
dont handicapés											YG											
Effectifs affectés à l'activité artisanale											RL											
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OC, portées en ligne OJ																						
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330 CVAE SD § Répartition des salaires et dans la notice n° 2032 NOT SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs																						

SAGE Entre-comptes version 2017

Formulaire obligatoire
(art. 33 de l'art. D (au C.G.T.))

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2059-F-SD 2018

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2017

N° SIRET 43456623800050

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE OUALALOU+CHOI

ADRESSE (voie) 44 RUE DE LA VEPPEPIE

CODE POSTAL 75004 VILLE PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 0 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 0

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention 50,00 Nb de parts ou actions 251
 Naissance: Date 09/10/1977 N° Département 99 Commune BAEAT Pays
 Adresse : N° 12 Voie RUE DEBELLEVY
 Code Postal 75003 Commune PARIS Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention 40,00 Nb de parts ou actions 200
 Naissance: Date 17/05/1974 N° Département 99 Commune SEVRES Pays
 Adresse : N° 12 Voie RUE DEBELLEVY
 Code Postal 75003 Commune PARIS Pays FRANCE

SARL au profit de SARL ACM - Janvier 2018

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
 (2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
 * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. II du C.G.I.)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N°2059-G-SD 2018

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant

EXERCICE CLOS LE 31122017

N° SIRET 43456623800060

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE OUALALOU+CHOI

ADRESSE (voie) 99 RUE DE LA VEPERIE

CODE POSTAL 75014 VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays

SAGE Expert-comptable Janvier 2018

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux sous-crités en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES		N° 2065-SD	
		2018	
<p><i>Formulaire obligatoire</i> <i>(art 173 du Code général des impôts)</i></p> <p align="center">IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS</p> <p align="right"><i>Tourner à dos de papier</i></p>			
Exercice ouvert le	01/01/2017	et clos le	31/12/2017
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe		Régime simplifié d'imposition	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre		Régime réel normal	X
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case			
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (art. 223 quinquièmes C-1-1), cocher la case			
Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223 quinquièmes C-1-2), cocher la case			
Si autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt. Indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)			
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE			
Désignation de la société		Adresse du siège social	
OUALALOU+CHOI 23 RUE DE LA VERRERIE 75004 PARIS			
SIRET	4 3 4 5 6 6 2 3 8 C 0 0 6 0	Mél: lchionard@audit-compta-maraais.fr	
Adresse du principal établissement		Ancienne adresse en cas de changement	
RÉGIME FISCAL DES GROUPES			
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante			
Pour les sociétés filiales: désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère			
SIRET			
B ACTIVITÉ			
Activités exercées	Activités d'architecture	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 %/3%	Bénéfice imposable à 23%	147 033 Déficit
	Bénéfice imposable à 15%	38 100	
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15% <input type="text"/> Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15% <input type="text"/>		
	PV à long terme imposables à 19% <input type="text"/>	Autres PV imposables à 15% <input type="text"/>	PV à long terme imposables à 0% <input type="text"/> PV exonérées (art. 238 quinquies C) <input type="text"/>
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies <input type="checkbox"/>		Jeunes entreprises innovantes <input type="checkbox"/>	Zone franche urbaine <input type="checkbox"/> Pôle de compétitivité <input type="checkbox"/>
Entreprise nouvelle, art. 44 septies <input type="checkbox"/>		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies <input type="checkbox"/>	Autres dispositifs <input type="checkbox"/> Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies <input type="checkbox"/>
Société d'investissement immobilier cotée <input type="checkbox"/>		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) <input type="text"/>	Plus-values exonérées relevant du taux de 15% <input type="text"/>
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer: dans le secteur productif, art. 244 quater W <input type="checkbox"/> dans le secteur du logement social, art. 244 quater X <input type="checkbox"/>			
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts			
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité			
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%			
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr			
Les notices des classes fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr .			
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
SARL ACM LE MARAIS 41170 SAINT AVIT Tél: 0254909506			
Nom et adresse du CGA ou du verseur conventionné:		Identité du déclarant:	
N° d'agrément du CGA		Date	17052218
		Lieu	PARIS
		Qualité et nom du signataire	T. OUALALOU GERANT
		Signature	
Tél:			

SARL ACM - 31/12/2017

